

PREPARATION ULTIME DES CATECHUMENES

Avec la célébration de l'Appel décisif – deuxième étape de l'initiation chrétienne –, les catéchumènes entrent dans le troisième temps de leur cheminement : « le temps de la purification et de l'illumination », temps de la préparation ultime avant la célébration des sacrements.

Cette étape importante « termine le temps du catéchuménat et sa longue formation de l'esprit et du cœur. » (*Rituel*, n°128) Cela signifie qu'elle requiert, de la part des catéchumènes, une aptitude mesurée – selon les indications du rituel – à la lumière de critères reprenant les quatre composantes de l'initiation chrétienne :

- vie évangélique : « une conversion de la mentalité et des mœurs et une pratique de la charité » ;
- catéchèse : « une connaissance suffisante du mystère chrétien et une foi éclairée » ;
- vie en Église : « une participation croissante à la vie de la communauté » ;
- vie liturgique et sacramentelle : « une volonté explicite de recevoir les sacrements de l'Église » ;

CELEBRATION DE L'APPEL DECISIF ET INSCRIPTION DU NOM

Cette célébration solennelle (adjectif choisi à dessein par le Rituel) a lieu le premier dimanche de Carême, de préférence à la cathédrale. Elle est normalement présidée par l'évêque du diocèse, premier responsable de l'initiation chrétienne des adultes. Il lui appartient d'authentifier, au cours du rite liturgique, le caractère théologique et ecclésial de l'appel, en agissant au nom du Christ et de l'Église. Les catéchumènes sont appelés par l'évêque, en Église diocésaine, à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne par lesquels ils seront incorporés au peuple de Dieu. L'appel décisif apparaît donc comme l'articulation de tout le catéchuménat (*Rituel*, n°128).

Dans le diocèse d'Agen, l'année dernière, pour souligner le caractère ecclésial et solennel de cette célébration, ont été invités tous les membres du catéchuménat du diocèse, les néophytes et quelques anciens accompagnateurs, et les prêtres qui allaient baptiser ces « appelés » à Pâques, ainsi que des membres des conseils pastoraux ou de la communauté à laquelle appartenaient les catéchumènes. La célébration a trouvé place dans une journée de rassemblement diocésain et a été précédée d'un temps de partage et de réflexion.

« Dans cette seconde étape de l'initiation, l'Église procède à l'appel décisif (electio) c'est-à-dire au choix et à l'admission des catéchumènes jugés aptes, en raison de leurs dispositions, à participer à l'initiation sacramentelle au cours des prochaines fêtes pascales. Elle y entend le témoignage des parrains et des catéchistes, et l'affirmation par les catéchumènes de leur volonté de recevoir les sacrements. Ce rite porte le nom d'« appel décisif », parce que cette admission, accomplie par l'Église, se fonde sur une élection ou un choix opéré par Dieu, au nom duquel agit l'Église ; on le dénomme aussi « inscription des noms », parce que les candidats, en signe de fidélité à l'appel, inscrivent leur nom au registre des futurs baptisés. » (*Rituel*, n°127)

L'appel nominal des catéchumènes

Cette célébration est attestée dans l'Église dès le IIe - IIIe siècles. On en trouve des traces dans la Tradition Apostolique de saint Hippolyte de Rome, notamment :

« Quand on choisit ceux qui vont recevoir le baptême, on examine leur vie : ont-ils vécu honnêtement pendant qu'ils étaient catéchumènes ? Ont-ils honoré les veuves ? Ont-ils visité les malades ? Ont-ils fait toutes sortes de bonnes œuvres ? Si ceux qui les ont amenés rendent témoignage sur chacun en disant qu'il a agi ainsi, alors ils entendront l'Évangile ... »

Le verbe choisir est important encore aujourd'hui : le rituel insiste sur le discernement à opérer avant la célébration de l'appel décisif afin que l'Église n'appelle aux sacrements de l'initiation que les catéchumènes qu'elle juge aptes et qui sont décidés à les recevoir en connaissance de cause. L'évêque, les prêtres, les diacres, les catéchistes, les parrains et marraines, et toute la communauté locale, chacun à sa place et à sa façon, est invité à donner un avis fondé concernant les dispositions et les progrès des catéchumènes (*Rituel*, n°130). Et cette délibération indispensable prend forme dans le rite même de l'appel décisif, en constituant un élément essentiel. Au premier temps de la célébration, lors de l'appel nominal des catéchumènes, l'évêque interroge les parrains (*Rituel*, n°131, 139) et demande à l'assemblée son accord.

Au IV^e - V^e siècles, à Jérusalem, cette étape du catéchuménat est décrite, dans le récit d'Égérie, une pèlerine occidentale qui a tenu une correspondance régulière au cours de son voyage en terre sainte. Elle raconte ce qu'elle voit et entend :

« Celui qui donne son nom, le donne la veille du Carême et un prêtre note tous les noms ... Le lendemain, début du Carême, on amène un à un les candidats : si ce sont des hommes, ils viennent avec leur parrain ; si ce sont des femmes, avec leur marraine. Alors, pour chacun, l'évêque interroge les voisins de celui qui est entré en disant : "Mène-t-il une vie honnête ? Respecte-t-il ses parents ? N'est-il pas adonné à l'ivresse et au mensonge ?" Et, pour tous les défauts d'une certaine gravité chez un homme, il fait cet interrogatoire. Si le candidat est reconnu sans reproche par tous ceux qu'on a interrogés en présence des témoins, l'évêque note lui-même de sa main, son nom. Mais, s'il est accusé sur quelque point, l'évêque le fait sortir en disant : "Qu'il s'amende, et quand il sera amendé, alors il accédera au baptême." Ainsi pour les hommes, puis pour les femmes, il procède à cet interrogatoire. Ceux qui sont étrangers, à moins d'avoir des témoins qui les connaissent, accèdent moins facilement au baptême. »

L'appel décisif suppose chez les candidats une foi éclairée. À quarante jours de la fête de Pâques, au cours de laquelle ils seront baptisés, ils doivent avoir du Christ et de sa doctrine une connaissance sérieuse. Leur conversion, à cette étape, se manifeste normalement dans un effort de droiture, de charité, de prière.

L'interrogation des candidats, et l'inscription des noms

Ce rite vient après la liturgie de la Parole. Après l'homélie et l'appel nominal, l'évêque interroge directement les candidats, leur demandant s'ils désirent être initiés par les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie. Puis, il les invite à inscrire leur nom sur le registre diocésain prévu à cet effet. Le rituel suggère de chanter pendant ce temps le psaume **15**, psaume de confiance par excellence.

À Agen, un oriflamme où étaient marqués les prénoms des catéchumènes a été déroulé pendant la célébration et est resté dans l'église jusqu'à Pâques. La messe chrismale a eu lieu dans cette même église, selon le désir de l'évêque, et l'attention à la présence des catéchumènes étaient rendue présente par cet oriflamme.

L'admission des candidats

Après l'inscription des noms, l'évêque prononce l'admission des candidats (*Rituel*, n°142) : « N. et N., vous êtes appelés. Vous serez initiés par les sacrements de la foi pendant la prochaine veillée pascale. » Il est intéressant de souligner la force de cette expression : « vous serez initiés par les sacrements » qui désigne le caractère mystérieux de ce qui va se passer.

Le rite se termine par une prière litanique (deux textes au choix) et par une oraison (trois choix possibles). Ensuite est prévu le renvoi des catéchumènes sur lequel *Célébrer* reviendra dans un prochain numéro.

À Agen, l'évêque est sorti avec les « appelés » et leur a donné une catéchèse, l'assemblée a poursuivi avec la liturgie eucharistique, présidée par le prêtre responsable du secteur. Au moment de l'envoi final, l'évêque est revenu avec les catéchumènes et a appelé les prêtres qui allaient les baptiser à Pâques. Ainsi a bien été souligné le lien entre les prêtres et l'évêque.

Notons que deux chants spécifiques ont été écrits pour la célébration de l'Appel décisif : « Vivons en enfants de lumière » (G 14-57-1) et « Pour l'appel à rejoindre ton peuple » (G 14-58-1). Les utiliser permet aux catéchumènes comme aux baptisés de mieux entrer dans la signification de cette liturgie.

UN TEMPS DE RETRAITE ET DE CONVERSION

Cette célébration ouvre, pour les catéchumènes le temps appelé « de la purification et de l'illumination » car cette période est un temps de retraite spirituelle et de conversion durant le temps du carême. Les baptisés sont appelés eux aussi à entrer dans cette même démarche de combat spirituel. C'est un temps de grâce qui est offert ainsi aux uns et aux autres. À la Veillée pascale qui suivra, les catéchumènes recevront les sacrements de l'initiation chrétienne et les baptisés renouvelleront la profession de foi baptismale.

Pendant les 40 jours du Carême, avec l'ensemble des chrétiens, les catéchumènes vivent comme un « entraînement » (tels des sportifs !), par la prière, l'écoute de la parole de Dieu, la conversion... sans oublier la pratique de l'effort personnel et de la charité envers les autres. Il est demandé aux futurs baptisés, durant ces 40 jours, « d'avoir le désir de parvenir à une connaissance intime du Christ. » (*Rituel*, n°149)

Cette période est aussi l'occasion, pour les catéchumènes, de se repréciser les choix qu'ils ont fait et qu'ils auront toujours à faire, d'affermir leur désir continu de conversion. L'expérience montre que ce temps peut être très important pour eux : combats intérieurs, surgissement de doutes et de peurs, pressions de l'entourage, etc.

Plus que jamais, ils ont besoin d'éprouver la force de Dieu, la prière et le soutien de tous. Le fait que cela se passe pendant le Carême doit leur permettre de bénéficier du soutien des baptisés, de la communauté chrétienne. Si ce temps est décisif, il doit être « autre ». On veillera donc à bien marquer sa particularité de ce temps, par rapport par rapport à la formation précédente, afin que les catéchumènes n'arrivent pas au jour du baptême sans s'en rendre compte.

L'Église propose aux catéchumènes un « itinéraire spirituel » jalonné par la célébration des trois scrutins avec leurs exorcismes, afin qu'ils soient fortifiés et qu'ils préparent leur cœur à recevoir les dons du Seigneur. Les scrutins ne sont pas isolés et demandent une progression. Ils doivent s'inscrire dans un parcours spirituel de conversion qui nécessite durée, efforts à poursuivre, et recommencements ! Ce n'est pas un hasard, ni une contrainte s'ils sont au nombre de trois : on ne peut y entrer vraiment en une seule fois ; il faut y revenir, recommencer, entendre à nouveau les appels du Christ.

LES TROIS SCRUTINS

Pendant cette période de l'ultime préparation aux sacrements de Pâques, l'Église offre aux catéchumènes trois rites pénitentiels que l'on appelle « scrutins ». Le mot évoque le discernement entre la lumière et les ténèbres. Les « appelés » sont invités à la conversion, à se tourner vers le Seigneur pour se voir à sa lumière. Le rituel recommande de célébrer ces trois scrutins, solennellement, les 3ème, 4ème et 5ème dimanches de

carême. Pourquoi ? Parce que les baptisés ont à vivre cette dimension de conversion avec les catéchumènes. Et la Présentation générale du Lectionnaire romain l'indique clairement :

« ... On a rétabli pour l'année A, les Évangiles traditionnels de l'initiation chrétienne : Samaritaine, Aveugle-né, Lazare ressuscité ; en raison de leur importance, on peut les utiliser aussi pour les années B et C, en particulier là où il y a des catéchumènes. » (PGLR n°21)

Ces évangiles évoquent l'un des grands symboles du baptême chrétien.

La célébration des scrutins ne pèse pas sur la messe dominicale paroissiale : le rituel l'a prévu bref. Il doit donc garder sa simplicité et sa brièveté, il y gagnera d'ailleurs en qualité et en force. On évitera de l'alourdir, par exemple, en lui ajoutant un rite pénitentiel ou des commentaires qui n'ont pas leur place ici.

Premier scrutin

Le troisième dimanche de Carême est lu l'évangile de la Samaritaine à qui le Christ donne l'eau vive.

« La soif torture les hommes en ce monde, et ils ne comprennent pas qu'ils se trouvent dans un désert où c'est de Dieu que leur âme a soif. Disons donc, nous : "Mon âme a soif de toi." Que ce soit le cri de nous tous, car unis au Christ nous ne faisons plus qu'une seule âme. Puisse notre âme être altérée de Dieu. Les yeux fixés sur la résurrection du Christ dont Dieu nous donne l'espérance, au milieu de toutes les carences qui nous accablent, monte en nous la soif de la vie incorruptible. Notre chair a soif de Dieu. »
(St Augustin)

Trois chants ont été spécialement écrits pour la célébration de ce premier scrutin : « Si tu savais le don de Dieu » (G 14-59-1), « Dieu se donne lui-même » (G 14-60-1), « Il était environ midi » (U 14-68-1). Il en existe d'autres, éventuellement, qui permettent de déployer l'évangile de la Samaritaine, comme « Source d'eau vive » (G 177bis).

Deuxième scrutin

Le quatrième dimanche de Carême est lu l'évangile de l'Aveugle-né guéri et illuminé par le Seigneur.

« L'aveugle se lava les yeux à la piscine de Siloé, Siloé qui veut dire envoyé. Autrement dit, il fut baptisé dans le Christ. Si donc Jésus lui ouvrit les yeux en le baptisant en lui, d'une certaine manière on peut dire qu'il fit de lui un catéchumène quand il lui fit une onction sur les yeux. »
(St Augustin)

Deux chants ont été spécialement écrits pour la célébration de ce deuxième scrutin : « Aveugle de cœur » (G 14-61-1), « Dis-nous comment se sont ouverts tes yeux » (U 14-69-1). Mais on peut chanter aussi : « Ouvre mes yeux, Seigneur » (G 79-1) ou « lumière pour l'homme » (E 61).

Troisième scrutin

Le cinquième dimanche est lu l'évangile de la résurrection de Lazare à qui le Christ rend la vie.

« Écoutez, écoutez ce que dit Jésus : "Je suis la résurrection et la vie." Toute l'attente des Juifs était de voir revivre Lazare, ce mort de quatre jours. Écoutons, nous aussi, et ressuscitons avec lui. Il est la résurrection

parce qu'il est la vie. "Celui qui croit en moi, même s'il est mort, vivra" ; même s'il est mort comme Lazare, il vivra ; parce que Dieu n'est pas le Dieu des morts mais des vivants. »
(St Augustin)

Deux chants ont été écrits pour la célébration de ce troisième scrutin : « Seul maître de la vie » (G 14-62-1), « Il a passé la mort » (G 14-63-1). D'autres permettent de prolonger l'Évangile entendu : « Ne craignez-pas » (G 139) ou « Oui, je me lèverai » (G 48)

Célébration des scrutins

Pourquoi renouveler trois fois le même rite ? La réponse est généralement claire quand on interroge les catéchumènes. À l'approche du baptême, ils ressentent leur état de pécheur, ce qui dans leur vie fait obstacle à l'amour de Dieu et ils sont heureux que cette célébration répétée les aide à se tourner vers le Seigneur de miséricorde. Quant au rituel, il donne ainsi le sens des scrutins :

« Pour éveiller le désir d'être purifié et racheté par le Christ ... d'autre part, ils permettent (aux catéchumènes) d'être instruits peu à peu du mystère du péché et de ses conséquences présentes et futures. Du premier au dernier scrutin, les futurs baptisés approfondissent leur désir de salut et la découverte de tout ce qui s'y oppose. » (*Rituel*, n°151).

Et encore :

« (Les scrutins) ont un double but : faire apparaître dans le cœur de ceux qui sont appelés ce qu'il y a de faible, de malade et de mauvais pour le guérir, et ce qu'il y a de bien, de bon et de saint, pour l'affermir. Ils sont donc faits pour purifier les cœurs et les intelligences, fortifier contre les tentations, convertir les intentions, stimuler les volontés, afin que les catéchumènes s'attachent plus profondément au Christ et poursuivent leur effort pour aimer Dieu. » (*Rituel*, n°148)

Déjà se dessine là l'enracinement du sacrement de pénitence et de réconciliation. Ces liturgies en constituent en quelque sorte une initiation.

Les trois scrutins, rites brefs, ont une même structure, très simple. Il prennent place après l'homélie et s'appuient, chacun des trois dimanches, sur l'Évangile cité.

- Les catéchumènes sont invités à s'avancer et à s'incliner ou à se mettre à genoux.
- Suit un temps de prière silencieuse, puis une prière litanique (deux choix possibles) pour les catéchumènes, mais aussi pour les membres de la communauté chrétienne et pour tous les hommes.
- Vient alors la prière d'exorcisme (deux choix aussi) qui est d'une belle profondeur, en lien avec l'Évangile, dite par le prêtre ou le diacre qui préside l'assemblée. Celui-ci étend les mains sur les « appelés » pour la dernière partie de la prière, éventuellement précédée d'une imposition de la main sur chacun.
- Enfin, les catéchumènes sont normalement renvoyés, sous la protection du Seigneur, et invités à revenir le dimanche suivant.

L'exorcisme

Le mot « exorcisme » provoque quelques répulsions à cause de la réalité qu'il évoque. Pourtant, c'est bien au moyen d'exorcismes que les scrutins sont accomplis (*Rituel*, n°148). On retrouve d'ailleurs une prière d'exorcisme également avant le baptême des petits enfants, généralement suivi de l'imposition de la main. L'exorcisme n'est pas un rite d'expulsion.

Comme expliqué précédemment¹, les exorcismes sont destinés à délivrer de l'influence du Mauvais, à ouvrir à la grâce du Christ : « instruits du mystère du Christ libérateur du mal et délivrés des suites du péché et de l'influence du diable, ils sont fortifiés dans leur itinéraire spirituel et ils préparent leur cœur à recevoir les dons du Sauveur. » (*Rituel*, n°150)

Toutes les prières d'exorcisme prévues par le rituel sont inspirées des Évangiles des scrutins. Elles s'adressent à Dieu pour lui confier les catéchumènes et demander pour eux la force pour combattre, afin qu'ils soient libérés de la puissance du mal et des ténèbres et qu'à la suite du Christ, ils puissent avancer avec confiance vers le moment de la nouvelle naissance.

Transmission des traditions

Le rituel prévoit de transmettre aux futurs baptisés le Symbole de la Foi, et le *Notre-Père*, pendant le Carême, si cela n'a pas déjà eu lieu. En fait, en France, la pratique la plus répandue est de le faire plutôt au début du catéchuménat (c'est ce que nous avons préconisé dans *Célébrer* n°282, p. 14-16).

DERNIERS RITES PREPARATOIRES

Le Samedi saint, les catéchumènes peuvent être réunis pour les derniers rites préparatoires parmi lesquels les accompagnateurs doivent choisir le ou les plus adaptés à leur situation propre. Ici encore, le rituel manifeste une grande souplesse. Notons d'abord la mention du jeûne ce jour-là, comme préparation à la réception de ces grands sacrements : il est bon d'en faire l'invitation aux catéchumènes et de discerner avec eux si cela leur est possible et selon quelles modalités. Pratiquer un jeûne sera pour la plupart la première fois, cela demande aussi une initiation.

Quant aux rites proposés le Samedi saint, ils sont au nombre de quatre et les accompagnateurs ont à choisir celui ou ceux qui seront les plus adaptés :

- reddition du Symbole,
- rite de l'Effétah,
- choix d'un nom chrétien,
- onction d'huile des catéchumènes.

- **Dans la reddition du Symbole** les catéchumènes proclament publiquement la foi au cours d'une liturgie de la Parole. Ce rite les prépare à la profession de foi baptismale et à leur mission d'annoncer l'Évangile, il marque leur volonté de prendre leur part à l'héritage et à la tradition vivante de la foi. Si la tradition du Symbole n'a pu avoir lieu, on n'en fait pas la reddition (*Rituel*, n°188-189).
- **Le rite de l'Effétah** est souvent apprécié des catéchumènes parce que ce geste a été accompli par Jésus lui-même. Par son symbolisme propre, il exprime la nécessité de la grâce pour entendre la parole de Dieu, et la proclamer pour le salut (*Rituel*, n°194). Si les accompagnateurs décident de le proposer aux catéchumènes, il est donc normal qu'il soit fait avant la reddition, si celle-ci a lieu.
- **Le choix d'un nom chrétien** est prévu s'il n'a pas été fait plus tôt (à l'entrée en catéchuménat, par exemple). Ce rite peut revêtir une certaine importance aujourd'hui, étant donné la liberté laissée par l'État civil dans le choix des prénoms à la naissance. Un nom chrétien (qui peut s'ajouter au premier nom) est alors donné au cours d'une liturgie de la Parole dont les textes sont très riches : « Tu t'appelleras Abraham » (Genèse 17) ; « Tu seras appelé d'un nom nouveau » (Isaïe 62) ; « Je lui donnerai

¹ *Célébrer* n°282, dossier « Le temps du catéchuménat »

un nom nouveau » (Apocalypse 3, 11-13) ; « Tu es Pierre » (Matthieu 16) ; « Tu t'appelleras Pierre » (Jean 1).

- **L'onction d'huile des catéchumènes** peut être célébrée pour elle-même, ou bien comme préparation à la reddition du Symbole, ou comme prolongement de ce rite (*Rituel*, n°200). Elle fortifie le courage des catéchumènes, elle signifie à ceux qui vont recevoir le baptême que la force du Christ agira dans leur faiblesse pour lutter contre le mal. Certains d'entre eux sont éprouvés à quelques heures des sacrements de Pâques, et ce rite peut être pour eux d'un grand secours, en marquant la sollicitude du Christ et de l'Église à leur égard.

« Interrogez cet homme : “Es-tu chrétien ? – Non”, répondra-t-il. “Es-tu païen alors, ou juif ? – Non plus.” Demandez-lui encore : “Es-tu catéchumène ou fidèle ?” S'il te répond : “Catéchumène”, c'est qu'il a reçu l'onction mais qu'il n'a pas encore été plongé dans le bain. Par le fait même qu'il est catéchumène, il dit : “Je crois au Christ.” Mais l'onction ne lui suffit pas. Qu'il se hâte vers le bain, s'il veut la lumière. »
(St Augustin)

Nous ne pouvons qu'admirer la sagesse de l'Église qui donne de bonnes choses à ses enfants quand elle les accompagne sur le chemin du salut.

Odette SARDA et Dominique SENTUCQ